

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SEBBAH Didier
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

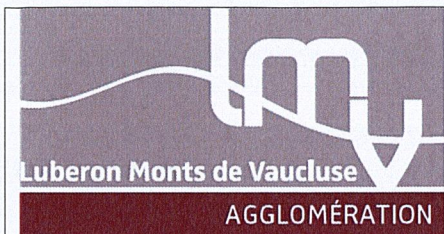
Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



République française

2024/ ...

Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 28 mars 2024

N° 2024-074

ENVIRONNEMENT-DECHETS – Espace Naturel Sensible « La Garrigue » à Mérindol / Travaux de mise en valeur du sentier de l’observatoire et demande de subvention

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de l’Urbanisme et notamment son article L113-8 ;
- Vu la délibération n° 2023-523 du conseil départemental de Vaucluse en date du 15 décembre 2023 relative à l’adoption du dispositif départemental en faveur des espaces naturels sensibles ;
- Vu la délibération n° 2017-276 de la Commission Permanente du Conseil Départemental de Vaucluse relative à l’intégration du site de la Garrigue à Mérindol au réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles ;
- Vu la délibération n° 2017-129 du conseil communautaire de Luberon Monts de Vaucluse portant approbation de la convention pour l’intégration du site de la Garrigue à Mérindol dans le réseau des ENS du Département de Vaucluse ;
- Vu la délibération n° 2018-46 du conseil départemental de Vaucluse en date du 30 mars 2018 relative à l’instauration d’une zone de préemption sur l’Espace naturel sensible de la Garrigue ;
- Vu la délibération n°2019-82 du conseil départemental de Vaucluse en date du 22 mars 2019 relative à l’adoption du schéma départemental des espaces naturels sensibles 2019/2025 ;
- Vu la convention pour l’intégration du site de la Garrigue à Mérindol dans le réseau des ENS du Département de Vaucluse signée le 11 août 2017 par le Président du Conseil Départemental de Vaucluse, le Président de LMV Agglomération et Madame le Maire de Mérindol ;
- Vu la délibération n° 2019-107 du conseil communautaire de Luberon Monts de Vaucluse en date du 20 juin 2019 portant validation et mise en œuvre du Plan de gestion 2019-2023 de l’ENS La Garrigue ;
- Vu la convention de partenariat pour la signalétique d’interprétation de l’ENS signée le 26 novembre 2019 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024.

En 2018, le Département a accompagné Luberon Monts de Vaucluse pour élaborer le plan de gestion du site de l’Espace Naturel Sensible « La Garrigue » à Mérindol. Celui-ci a été réalisé en partenariat entre le Parc Naturel Régional du Luberon, l’Office national des Forêts et le Conservatoire des Espaces Naturels PACA.

Une première tranche de travaux prévus dans ce plan de gestion et relevant de la maîtrise d’ouvrage de l’Agglomération a été réalisée en 2020 portant sur :

- La réalisation d’un sentier accessible labellisé « Tourisme et Handicap » ;
- La réalisation d’une plateforme sécurisée d’observation de la Durance ;
- La mise en place du balisage et de la signalétique d’interprétation tout le long du parcours ;
- Le changement de l’escalier d’accès à l’observatoire ornithologique.

Le plan de gestion de l’ENS prévoit également l’amélioration de l’accueil à l’observatoire ornithologique. Dans le cadre de la convention de partenariat avec le PNR du Luberon signée le 26 novembre 2019, le PNR du Luberon a élaboré un projet de mise en valeur du sentier de l’observatoire portant sur :

- La médiation culturelle (photographies d’illustrations d’oiseaux d’eau, mammifères et mammifères aquatiques) ;
- La conception et la pose de mobilier-signalétique ;
- La reprise des marches de l’escalier d’accès à l’observatoire ;
- Le diagnostic phytosanitaire d’arbres le long du sentier du Vieux Canal.

Le budget prévisionnel est de 22 703,25 € HT.

Ces travaux sont éligibles au dispositif « Espaces Naturels Sensibles – Biodiversité » du Conseil Départemental de Vaucluse à hauteur de 60 % du montant du projet.

Pour rappel,

Le coût des travaux réalisés en 2020 s’est élevé à 307 312,42 € HT = 365 732,91 € TTC.

Dans ce cadre, LMV avait perçu une subvention du Département de 99 569,22 € HT (soit 32,4 %).

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

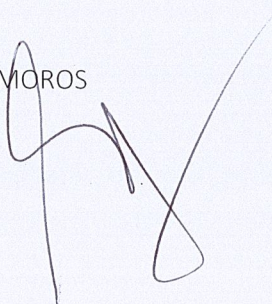
- **APPROUVE** la 2^{ème} phase de travaux prévue dans le Plan de Gestion de l’Espace Naturel Sensible de « La Garrigue » à Mérindol portant sur l’amélioration de l’accueil à l’observatoire ornithologique estimé à 22 703,25 € HT ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

▪ Montant estimatif des dépenses	22 703,25 € HT
▪ Subvention Conseil Départemental Vaucluse (60 %)	13 621,95 €
▪ Autofinancement LMV	9 081,30 €
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental de Vaucluse une subvention au taux maximum de 60%, d’un montant maximum de 13 621,95 €, correspondant à l’application des règles du dispositif départemental au titre des Espaces Naturels Sensibles - Biodiversité, pour le financement de ce projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Patrick SINTES

